

LES OBJECTIFS ET LES CONTRAINTES DE L'ACTION COLLECTIVE

Introduction

Dès lors qu'une activité humaine ne peut plus être assurée par un seul individu (en raison de son efficacité limitée) se pose alors le problème de l'action collective. Les gens sont contraints d'agir ensemble dans le cadre d'organisations.

Dans notre vie, de tous les jours, nous sommes en contact permanent avec des organisations : entreprises, associations, administrations.

Malgré leur grande hétérogénéité, on retrouve des traits communs à toutes les organisations.

1. Qu'est-ce qu'une organisation ?

A. Définition

Une organisation est constituée par un groupe de personnes qui met en commun des ressources, afin de réaliser des objectifs dans le cadre d'actions concertées.

Un groupe de personnes réunies dans un lieu quelconque ne suffit donc pas à former une organisation.

B. Les caractéristiques d'une organisation

- ❑ Un environnement donné ;
- ❑ Un groupe de personnes ;
- ❑ Des valeurs communes ;
- ❑ Des objectifs à atteindre ;
- ❑ Une division du travail ;
- ❑ Des ressources à mobiliser ;
- ❑ Un système d'autorité hiérarchique ;
- ❑ Une procédure de prise de décisions ;
- ❑ Un système de gratifications et de sanctions ;
- ❑ Un système d'information et de communication ;
- ❑ Des mécanismes de coordination.

2. Les objectifs de l'action collective

L'action collective organisée est fondée sur la volonté des individus de collaborer à la réalisation d'objectifs communs.

Les objectifs poursuivis sont très variés ; ils doivent être clairement définis ; ils peuvent être lucratifs ou non lucratifs.

3. Les règles de fonctionnement

Pour atteindre efficacement leurs objectifs, les organisations doivent établir des mécanismes de fonctionnement destinés à structurer l'action collective.

A. Les ressources

Pour atteindre ses objectifs, l'organisation met en œuvre des ressources matérielles, financières et humaines.

B. La division des tâches

A partir du moment où l'action atteint un certain niveau de complexité, il est nécessaire de diviser le travail puis de répartir les tâches.

C. Un système d'autorité

Un système d'autorité met en place une hiérarchie entre les individus et permet de faire respecter les règles.

D. Le système d'information et de communication

Le système d'information et de communication est destiné à mettre en relations les membres de l'organisation.

E. La coordination des tâches

Selon Henry Mintzberg, il existe six mécanismes de coordination des tâches :

- L'ajustement mutuel ;
- La supervision directe ;
- La standardisation des procédés ;
- La standardisation résultats ;
- La standardisation qualifications
- La standardisation des normes.

F. Les résultats

Une organisation est performante lorsqu'elle atteint les buts qu'elle s'est fixé. Mais il convient également, de mettre en rapport les résultats obtenus et les moyens engagés pour parvenir à ces résultats.